

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT BCV

# Mandats de gestion



# Confiez la gestion de votre fortune en toute sérénité

Vous souhaitez réaliser vos projets personnels et profiter de la vie sans vous soucier au quotidien de la gestion de votre fortune?

Vous savez qu'une gestion optimale de vos placements demande du temps et un certain niveau de connaissances financières?

Vous fixez les objectifs, nous gérons vos investissements.

## Un service personnalisé



### 1. Définition de l'objectif

Vous fixez les objectifs en fonction de vos projets personnels.

### 2. Choix de la stratégie

Avec un conseiller ou une conseillère Private Banking dans votre région, vous choisissez ensemble la stratégie qui vous correspond.

### 3. Gestion du mandat

La gestion de votre mandat est ensuite confiée à notre équipe de spécialistes de l'Asset Management pour une gestion et un suivi actif de vos investissements.

### 4. Rapport et suivi

Un rapport de gestion est disponible en tout temps auprès de votre conseiller ou de votre conseillère Private Banking ou via votre plateforme d'e-banking.

## Une approche responsable avec une vision à long terme



Un conseiller ou une conseillère Private Banking vous accompagne dans vos choix, définit avec vous vos attentes en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), afin de vous proposer une offre variée de mandats qui intègrent des critères ESG.

## Des spécialistes proches de vous



Une équipe de spécialistes basée à Lausanne gère activement votre mandat au quotidien, afin d'optimiser le rendement de votre portefeuille en fonction du niveau de risque que vous aurez fixé. Grâce à cette expertise, à une surveillance accrue des marchés et à des prises de décisions rapides, vous bénéficiez de performances qui se situent parmi les meilleures du marché.

## Des informations en tout temps



Avec BCV-net et BCV mobile, vous accédez de manière sécurisée à la valeur et à la performance de votre portefeuille. Parcourez les actualités financières commentées par nos expertes et nos experts, et interagissez directement avec votre conseillère ou votre conseiller.

# Services inclus dans les mandats de gestion de la BCV\*

Définition de l'objectif et choix de la stratégie	
Profil d'investissement et définition de la stratégie	✓
Gamme disponible	ESG, ESG Ambition
Gestion du mandat	
Devises de référence <sup>1</sup>	CHF, EUR, USD
Montant d'investissement minimal recommandé	CHF 500 000
Fréquence des décisions des comités de placement (ajustement du portefeuille)	Mensuelle
Architecture ouverte	✓
Intégration de critères ESG	✓
Produits thématiques	✓
Rapport et suivi des risques et rapports de performance	
Rapport de gestion (papier)	1 fois/an
Rapport de gestion digital	Quotidien
Suivi du risque du portefeuille	Quotidien
Tarification <sup>2</sup>	
Commission de gestion	0,40% - 1,30%
Minimum annuel	CHF 2 500 - 4 500
Commission d'administration	0,27%
Transactions	Ticket fee

\* Mandats actifs sur demande

<sup>1</sup> La gamme ESG Ambition est uniquement disponible en CHF.

<sup>2</sup> Tarification détaillée disponible auprès de votre conseiller ou de votre conseillère.



**Banque Cantonale Vaudoise**  
Case postale 300  
1001 Lausanne

[www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

**Plus d'informations disponibles sur**  
[www.bcv.ch/mandats](http://www.bcv.ch/mandats)

Exclusion de responsabilité. Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour nous informer d'une manière que nous estimons fiable, nous ne prétendons pas que toutes les informations contenues dans le présent document sont exactes et complètes. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations. Les tarifs, prestations et conditions d'une part, et indications et opinions d'autre part présentés dans ce document peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Absence d'offre et de recommandation. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offre, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Nous vous proposons de prendre contact avec vos conseillers pour un examen spécifique de votre profil de risques et de vous renseigner sur les risques inhérents, notamment, en consultant notre brochure SwissBanking «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» (laquelle est disponible dans ses locaux ou sur notre site internet à l'adresse suivante: [http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques\\_particuliers.pdf](http://www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf)), avant toute opération. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait que les performances antérieures ne sauraient être prises comme une garantie d'une évolution actuelle ou future ni ne tiennent compte des commissions et frais perçus lors de l'émission/achat et du rachat/vente des parts. Intérêts sur certaines valeurs ou auprès de tiers. Il est possible que notre établissement, des sociétés de son groupe et/ou leurs administrateurs, directeurs et employés détiennent ou aient détenu des intérêts ou des positions sur certaines valeurs, qu'ils peuvent acquérir ou vendre en tout temps, ou aient agi ou négocié en qualité de teneur de marché (« market maker»). Ils ont pu et peuvent avoir des relations commerciales avec des émetteurs de certaines valeurs, leur fournir des services de financement d'entreprise (« corporate finance »), de marché des capitaux (« capital market ») ou tout autre service en matière de financement, placement ou de dépôt. Produits structurés et warrants. Les produits structurés et les warrants, ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont par conséquent pas soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur est exposé au risque d'émetteur et la valeur de ses placements ne dépend pas uniquement de l'évolution du /des sous-jacents(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit. Seul fait foi le prospectus de cotation (ou prospectus simplifié si le produit n'est pas coté à la bourse SIX Swiss Exchange) qui peut être obtenu gratuitement auprès de la BCV ou téléchargé sur son site <http://www.bcv.ch/invest>. Publications des fonds de placement. Les rapports annuels et semestriels, les prospectus et contrats des fonds, de même que les informations clés pour l'investisseur (KIID) des fonds de placement gérés ou distribués par la BCV peuvent être obtenus gratuitement auprès de la BCV, place St-François 14, 1003 Lausanne ou auprès de la direction de fonds, Gérifonds SA (<http://www.gerifonds.com>). Restrictions de diffusion. Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. UE, UK, US, US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. Marques et droits d'auteur. Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Téléphones. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure.